

Recherches sociographiques



John SAUL, *Réflexions d'un frère siamois. Le Canada à l'aube du XXe siècle*

Sylvie Lacombe

Volume 41, Number 1, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057329ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057329ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lacombe, S. (2000). Review of [John SAUL, *Réflexions d'un frère siamois. Le Canada à l'aube du XXe siècle*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 99–102.
<https://doi.org/10.7202/057329ar>

La Nation en question n'est pas sans intérêt mais j'émets tout de même certaines réserves. Le Canada, écrit Seymour, « comprend une nation canadienne purement civique qui contient en son sein une nation québécoise, des nations autochtones et la nation acadienne » (p. 191). Selon ce point de vue, un Acadien résidant au Québec sera membre, tout à la fois, des nations acadienne (culturelle), québécoise (socio-politique) et canadienne (civique). J'admets volontiers le principe des identités multiples, mais comment autant d'identités nationales s'articulent-elles ? Le choix des six auteurs retenus par Seymour déçoit un peu. Si DUMONT et TAYLOR ont fini par s'imposer comme des incontournables, peut-on en dire autant des Claude BARITEAU, Neil BISSOONDATH, Jacques BROSSARD et Jean-Pierre DERRIENNIC ? Il aurait peut-être mieux valu se pencher sur les travaux des Gilles BOURQUE, Daniel JACQUES, Jocelyn LÉTOURNEAU ou encore Gérard BOUCHARD. Que faut-il comprendre de la formule « même histoire et même culture » dont Seymour use pour définir une majorité nationale ? On pourrait en débattre longuement sans jamais parvenir à faire consensus (dans quelle mesure fédéralistes et souverainistes québécois considèrent-ils avoir la même histoire ? jusqu'à quel point un Montréalais et un Gaspésien partagent-ils la même culture ? etc.). On s'étonne de lire que les Anglo-Québécois « reconnaissent qu'ils appartiennent à une société distincte québécoise » (p. 69), vu leur opposition acharnée à constitutionnaliser un tel concept. Le chapitre 14 s'avère une apologie inconditionnelle du projet péquiste de partenariat, au point que Seymour voit en lui la marque d'un « comportement moralement irréprochable à l'égard du Canada [n'ayant absolument] rien à voir avec des considérations stratégiques » visant à rafler des votes (p. 196). La politique est pourtant plus petite que cela, d'ordinaire.

Les analyses de Seymour échappent tout de même à la vision mélancolique de la nation inachevée parce que empêchée d'être par l'Autre depuis 1760 (ou 1838, ou 1840, ou 1867, ou...), et c'est heureux. Et puis, il reste cette idée fort intéressante du devoir moral des partenaires canadiens de respecter l'autoreprésentation nationale des Autres. On peut bien se demander quel est son avenir à court ou moyen terme et estimer qu'elle est, au fond, un défi que lance Seymour aux minorités québécoises bloquant son option politique. Mais si on prend la peine de la dépolitiser pour s'y frotter en philosophe, elle devient sans contredit une idée à laquelle nous sommes tous conviés à réfléchir.

Frédéric DEMERS

John SAUL, *Réflexions d'un frère siamois. Le Canada à l'aube du XXI^e siècle*, Montréal, Boréal, 1998, 510 p.

Cet essai de philosophie politique constitue un double plaidoyer en faveur de la démocratie d'une part, et d'un Canada uni d'autre part, les deux aspects étant plus ou moins implicitement associés tout au long de l'ouvrage. L'auteur porte un

jugement critique sur la réalité contemporaine en l'évaluant à partir de sa conception de ce qu'elle devrait être. Il diagnostique d'emblée un fossé croissant entre la réalité canadienne et les discours qu'on tient sur elle : la première serait devenue corporatiste – seuls les intérêts des groupes sont reconnus ; les seconds formeraient une mystification mensongère qui se nourrit d'incessantes jérémiades –, les divers groupes sociaux se prenant les uns les autres pour victimes. En sorte que la scène politique contemporaine rappelle à notre auteur certaines orientations idéologiques conflictuelles issues directement du XIX^e siècle : ce sont, du côté francophone, l'idéologie ultramontaine et du côté anglophone, la pensée « orangiste ».

La seconde partie de l'ouvrage (« Quelques propositions mythologiques ») est la plus féconde pour saisir la pensée de Saul. C'est là qu'il expose ce que « devrait être » notre compréhension du passé, qu'il explicite les « vrais » mythes grâce auxquels le Canada se serait forgé. Avant d'être une entité géographique, le Canada serait d'abord une idée politique s'appuyant sur la coopération entre les trois grandes minorités qui forment sa population (francophone, anglophone et autochtone) par opposition à la tentative, généralisée partout ailleurs, de constituer une communauté nationale culturellement homogène. Ce choix éminemment non conformiste serait également très pragmatique, puisque reposant entièrement sur les particularités canadiennes : sa pauvreté relative due à une faible concentration démographique jumelée à un territoire immense, à quoi s'ajoute un climat si rude qu'il rend non avenue toute intention de maîtriser les forces de la nature. Cela nous donne un modèle fondé sur le mouvement plutôt que sur la fixité, orienté d'est en ouest plutôt que du nord vers le sud, traversé par une culture où l'oral prime sur l'écrit, et constamment inspiré par les deux langues aujourd'hui officielles. Notre essayiste y insiste, les influences les plus déterminantes dans la formation du pays seraient issues de son environnement interne et auraient peu à voir avec ses soi-disant « mères-patries ». Plus encore, en retenant l'alliance de Lafontaine et Baldwin (au lendemain de l'Acte d'Union de 1840) comme la grande référence mythique fondatrice, Saul soutient que ce serait précisément en déjouant les plans de la métropole anglaise, qui visaient l'assimilation des Canadiens français, et en neutralisant ensuite les influences ultramontaines et orangistes, qui tablaient toutes deux sur la division, que l'originalité du modèle canadien a pu s'élaborer.

Dans la troisième partie, Saul interroge la valeur démocratique de tout exercice référendaire, arguant qu'avec sa logique manichéenne, pour ou contre, celui-ci simplifie la réalité sociale de manière outrancière. Comme il juge le modèle canadien irréductiblement complexe, le recours au référendum lui paraît alors d'autant plus désastreux. Prenant ensuite appui sur d'autres expériences nationales, Saul avance que la logique de la scission ne connaît pas de frein intrinsèque : elle déclenche forcément une surenchère qui ne manquerait pas d'entraîner, dans le contexte d'un Québec souverain, la partition du territoire. À la fin de cette partie, l'auteur distingue entre « nationalisme positif », qui préconise des réformes sociales au nom du bien public, et « nationalisme négatif », qui brigue plutôt l'autonomie politique en exacerbant l'obsession identitaire des groupes sociaux. On le devine sans peine, cette distinction posée, l'auteur se réclame de la version positive du nationalisme tout en déplorant l'influence croissante de son pendant négatif sur la vie publique canadienne. Les chapitres de la quatrième partie s'appliquent ainsi à

dénoncer ces sombres effets. En matière de politique étrangère, par exemple, le Canada reporterait sur les États-Unis son besoin de reconnaissance extérieure et aurait en conséquence bien du mal à se dépêtrer du patron colonial de l'État-client. De plus, la montée du corporatisme – autre manifestation du nationalisme négatif – saperait nos conceptions du politique et de la culture en réduisant ces champs d'activités à de vulgaires objets de gestion technocratique.

Enfin, dans la cinquième et dernière partie, l'auteur nous instruit de la fragilité du modèle canadien que le nationalisme négatif affaiblit encore en l'orientant vers le modèle américain, lequel incarne précisément ce que l'expérience canadienne enseigne d'éviter : une tendance à l'homogénéité culturelle et aux inégalités sociales. Saul revient ici sur ce qui, d'un côté, noie le particularisme canadien tout en ébranlant, de l'autre, les assises démocratiques de nos institutions politiques. Tout se passe donc comme si la sauvegarde du Canada en tant qu'entité politique était synonyme d'une apologie de la démocratie, et qu'à l'inverse, la dissolution de cette entité signifiait le renoncement aux valeurs démocratiques.

Sans vouloir caricaturer le propos de Saul, on remarquera tout de même qu'il correspond, tout en l'actualisant, à la position « traditionnelle » des intellectuels de gauche du Canada anglais pour qui le gouvernement fédéral, parce qu'il permet de transcender les appartenances dites « locales », reste le dépositaire le plus légitime – sinon le seul – des valeurs démocratiques et du bien public. Saul se défend bien de prôner le « statu quo » ou la centralisation fédérative ; cela ne l'empêche cependant pas de dénoncer toute forme de décentralisation, et à plus forte raison, une dissolution de la fédération. Pour lui, le Canada se caractérise principalement en tant que société de classes moyennes dont les thèmes inspirateurs ont toujours été la réconciliation et la modération. On ne saura donc garantir l'avenir de la démocratie au pays qu'en redressant la barre en ce sens.

Tous les lecteurs ne se rallieront pas spontanément au point de vue de Saul, tant il se présente à contre-courant des idées reçues contemporaines. Certains chicaneront sur la série d'oppositions binaires (oral-écrit ; poésie-rétorique ; complexité-simplicité ; réalité-mythe ; nationalisme positif-nationalisme négatif, etc.) à l'aide desquelles il articule son commentaire historique, et qui schématisent en alternatives tranchées des positions parfois plus nuancées. On s'étonne, par exemple, de voir Henri Bourassa classé dans le même clan que les réconciliateurs et les réformistes et s'opposer par là aux « intransigeants » et ultramontains, quand en réalité l'intéressé lui-même se réclamait des deux traditions à la fois, sans y voir la moindre contradiction. Comme quoi le socle idéologique canadien est sans doute plus complexe encore que ce que Saul en révèle. D'autres seront rétifs à son interprétation globale de la réalité canadienne, car bien qu'originale et intelligente, on soupçonne que cette réflexion « siamoise » participe peut-être plus d'une tradition de pensée que de l'autre. Comme quoi, même en se positionnant à gauche de l'échiquier politique, la « dualité » canadienne se transcende difficilement et rattrape l'essayiste dans le tournant du devoir-être.

Cela dit, tous reconnaîtront l'intelligence sereine d'une perspective qui prend les choses de haut. Par exemple, les arts, la littérature, les idées, comme les choix politiques sont des éléments de « culture » au sens plein que l'anthropologie a

donné à ce terme. Ainsi, tout au long de son ouvrage, l'auteur s'appuie non seulement sur des écrits émanant d'hommes politiques, mais également sur ceux des poètes et des romanciers, pour étayer son interprétation et déployer ses arguments. C'est dire que le modèle canadien qu'il cherche à dégager procède d'un imaginaire commun exprimant des valeurs que tous partagent. Cependant comme, même dans une société démocratique, la plus large part de ce domaine relève de l'implicite et du non-dit, chercher à en circonscrire les contours et à en nommer le contenu reste une entreprise aussi audacieuse que périlleuse. Ce qui n'enlève rien ici à la finesse de son exécution.

Sylvie LACOMBE

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Gilles PAQUET, *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité*, Montréal, Liber, 1999, 159 p.

On peut retenir au moins ceci de Karl MARX, à savoir qu'une société ne se pose que les questions qu'elle est en mesure de résoudre. Elle ne rêve en parallèle que le rêve de son impuissance. Revenant sur le récit de la Révolution tranquille une fois la révolution consommée, les utopies compromises et les grands combats abandonnés, on commence à peine à examiner l'historiographie québécoise récente dans les livres universitaires quand on se presse depuis belle lurette à liquider concrètement les grandes réformes des années 1960 dans les ministères. On peut se demander dès lors quel mérite il y a à relativiser le mythe de l'âge d'or de la Révolution tranquille avec parfois beaucoup de vigueur, lorsqu'elle est en passe de devenir bientôt un (mauvais) souvenir de l'histoire de la société québécoise au fur et à mesure que ses réalisations sont passées une à une dans le hachoir des gestionnaires du déficit zéro, des idéologues de l'État-minimal et des vaticinateurs de l'économie globale. L'idée que les années 1960 marqueraient l'avènement d'une société libérale et démocratique dans un petit coin de pays où n'avait su triompher jusque-là qu'un duplessisme verveux marié à un cléricanisme étouffant, cède, dans l'imaginaire collectif, devant la représentation d'une génération de baby-boomers se donnant un État le temps d'emprunter de quoi majorer ses salaires, avant de le saborder trente ans plus tard, non sans l'avoir dégarni de l'argent de sa retraite, en laissant les générations plus jeunes se débrouiller avec la note. Les taux de croissance ne sont-ils pas là pour confirmer que les années 1960 n'ont eu en définitive pour effet que de ralentir le développement économique et scléroser les institutions ? Ne restait plus alors qu'à faire de Maurice Duplessis un leader libéral, un gestionnaire économe ainsi qu'un sage précurseur sur la voie de l'ouverture des marchés, à la grande surprise des acteurs engagés de l'époque, lesquels s'en souvenaient généralement comme un chef de gouvernement conservateur, corrompu et autoritaire ?